

Travaux de la Chambre

veut qu'on ait le temps de le mettre en vigueur correctement et avec justice plutôt que d'être obligé de repousser à l'automne son étude par la Chambre des communes, il se réjouira des efforts que nous déployons pour que ce projet de loi soit mis aux voix ici avant le 23 juin.

À mon avis, cela n'est que juste et raisonnable pour s'assurer que le projet de loi non seulement ait force de loi, mais soit adopté et mis en vigueur de manière juste et raisonnable de façon à servir l'intérêt général en protégeant les Canadiens contre une utilisation incorrecte et illégale des armes à feu, ce que souhaite la majorité des Canadiens si l'on en juge par tous les sondages d'opinion.

Ce qui m'étonne, c'est que le député, qui dit que son parti est à l'écoute des gens, refuse de tenir compte de l'opinion publique sur cette importante question.

Le président suppléant (M. Kilger): Chers collègues, la période réservée aux questions et aux observations est maintenant expirée.

[Français]

M. Stéphane Bergeron (Verchères, BQ): Monsieur le Président, il me fait plaisir de prendre la parole aujourd'hui, au nom de l'opposition officielle, au sujet de la motion portant sur la prolongation des heures des travaux de la Chambre des communes pour les deux prochaines semaines.

Dans un premier temps, vous me permettez de mettre un certain nombre de choses au clair en ce qui concerne la position de notre formation politique par rapport à la prolongation des heures de travaux de la Chambre des communes.

Dans le passé, le Bloc québécois ne s'est jamais objecté, loin de là, à ce que la Chambre des communes prolonge ses travaux et ce, dans le but de faire en sorte que le jeu parlementaire puisse s'exercer dans un cadre serein, démocratique et efficace. Chaque fois qu'il s'est agi de prolonger les heures de travaux de la Chambre, nous avons toujours répondu «présents, présentes».

• (1225)

À preuve, lors du dernier débat sur le conflit du rail, nous avons été très nombreux et très nombreuses, ici en cette Chambre, la fin de semaine, le samedi et le dimanche, d'une façon tout à fait exceptionnelle—il paraît que c'était quelque chose de tout à fait historique—à discuter de cette mesure proposée par le gouvernement. On se souvient que certains de nos collègues d'autres formations politiques ont été moins vaillants à cet égard.

Il en sera de même cette fois-ci, mais il ne faudrait pas penser que le Bloc québécois donnera son accord à la motion du gouvernement avec gaieté de coeur. En effet, là où le bât blesse aujourd'hui, c'est le moment choisi par le gouvernement fédéral pour imposer cette prolongation des heures des travaux de la Chambre. D'entrée de jeu, il nous faut nous demander pourquoi le gouvernement fédéral a attendu ce moment-ci, c'est-à-dire juste avant l'ajournement de la session, pour prolonger les heures des travaux de la Chambre.

Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas plutôt procédé à une prolongation des heures des travaux de la Chambre d'une façon plus équilibrée, dans les semaines qui ont précédé la fin de la session normale des travaux parlementaires? À ce sujet, plusieurs explications sont possibles, mais la plus plausible est le fait que le gouvernement est accablé par un mal qui le poursuit depuis son élection et qui, semble-t-il, ne l'a pas encore quitté. Ce mal est celui de l'amateurisme et de l'improvisation.

Cet amateurisme ne date pas d'hier. À preuve, un simple exemple parmi tant d'autres, à la veille de l'échéance de la fin du mandat des Casques bleus en ex-Yougoslavie, le gouvernement fédéral a convoqué un débat d'urgence sur le sujet, à moins de 24 heures d'avis. En outre, nous avons eu droit à une présentation technique de la part du ministère de la Défense et du ministère des Affaires étrangères seulement deux heures avant le début du débat. Comme dirait l'annonce: Incroyable mais vrai!

Mais encore plus récemment, il a fallu insister auprès de ce même gouvernement pour qu'il tienne un débat d'urgence sur la présence de nos troupes en ex-Yougoslavie, à la suite des événements dramatiques et tragiques qui sont survenus dans ce pays il y a quelque temps. L'amateurisme et l'improvisation marquent encore l'action de ce gouvernement maintenant, car s'il tenait véritablement à faire adopter son menu législatif avant l'été, il aurait dû savoir, il aurait dû prévoir qu'au rythme où allaient les choses en Chambre, il lui serait virtuellement impossible de compléter les travaux avant l'ajournement de la présente session.

Avec toutes les ressources dont il dispose, le gouvernement fédéral aurait dû prévoir que, dans le contexte actuel, la Chambre aurait dû, tôt ou tard, prolonger ses travaux. Placé devant une telle évidence, le gouvernement a préféré jouer à l'autruche, et cela a donné le résultat que l'on connaît actuellement et qui fait en sorte que nous devons adopter à toute vitesse un certain nombre de projets de loi importants. Malheureusement pour le public québécois et canadien en général, la prolongation prévue des heures des travaux de la Chambre jusqu'à tard dans la nuit du lundi au jeudi fera en sorte qu'il lui sera plus difficile de suivre les débats de la Chambre des communes à la télévision.

Dans le même sens, le programme législatif très chargé que veut imposer le gouvernement à un rythme d'enfer aux députés dans les semaines qui viennent risque de compromettre considérablement la qualité des débats en cette Chambre. L'exercice démocratique normal s'en trouvera donc affecté d'une manière négative. J'ai mentionné tout à l'heure que plusieurs raisons pouvaient motiver la décision du gouvernement fédéral de prolonger les heures de travaux de la Chambre des communes au-delà des périodes normalement prévues.

Je viens de mentionner que la raison la plus plausible est celle de l'amateurisme et de l'improvisation qui caractérisent ce gouvernement et qui font en sorte qu'il est incapable de bien planifier son programme législatif. Cependant, j'aimerais revenir sur le fait qu'en prolongeant les heures de travaux de la Chambre au-delà des périodes normalement prévues par le Règlement, le gouvernement fédéral essaiera, profitera de l'occasion pour faire